

Olivier de Frouville

Olivier de Frouville est professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et directeur du Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit Humanitaire (C.R.D.H.) Il est également membre de l'Institut Universitaire de France.

Parallèlement à sa carrière universitaire, il travaille depuis plus de vingt ans en tant qu'expert en matière de droits de l'Homme dans le cadre de l'ONU. Il est actuellement membre du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, un organe d'experts indépendants chargés de contrôler l'application par les Etats parties du Pacte international sur les droits civils et politiques de 1966. Entre novembre 2008 et novembre 2014, il a été membre, en qualité d'expert indépendant des Nations Unies, du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires. Il en a été le Président-Rapporteur d'avril 2012 à octobre 2013. Il a également été membre du Comité de coordination des procédures spéciales des Nations Unies durant l'année 2013-2014. Entre 2009 et 2015, il a été membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme française (C.N.C.D.H.)

De août 2011 à août 2012, Olivier de Frouville a été «visiting fellow» au Lauterpacht Center for International Law de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) et à Clare Hall, un collège de l'Université de Cambridge, dont il est devenu membre à vie en 2013 et où il continue à faire de fréquents séjours de recherche.

Ses domaines de recherche couvrent la théorie du droit international, le droit international des droits de l'Homme, le droit international humanitaire et le droit international pénal.

Dans le cadre de l'Institut Universitaire de France, il mène une recherche consacrée à une « théorie démocratique du droit international ».

olivier.de-frouville@u-paris2.fr
@OFrouville
Université Paris II (Panthéon-Assas)